

# ALERTE CYBERGEND



## LES ESCROQUERIES À LA LIVRAISON DE COLIS

bonjour c'est le livreur  
votre colis ne rentrait pas dans  
la boîte aux lettres, veuillez  
choisir un nouveau créneau ou  
point relais sur

<http://infoconsignes.com/suivi/64682>

MON COLIS  
EST BLOQUÉ !

JE CLIQUE ?



Attention aux tentatives d'escroquerie ! Si vous recevez un message (SMS ou e-mail) vous informant d'un problème de livraison (colis en attente, tentative de livraison manquée) et vous demandant de régler des frais, **NE DONNEZ PAS SUITE** : il s'agit d'une arnaque courante.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

**1 → Messages suspects** : Vous recevez un SMS, un e-mail ou un appel vous informant d'un problème de livraison (adresse incorrecte, frais de douane à payer, colis ne rentrant pas dans la boîte aux lettres, ...).

**2 → Liens frauduleux** : On vous demande de cliquer sur un lien pour « résoudre le problème ». Ce lien mène à un faux site web qui ressemble à celui de l'entreprise de livraison.

**3 → Demande d'informations** : On vous demande de fournir vos coordonnées bancaires, votre numéro de carte de crédit ou d'autres informations sensibles.

**4 → Paiement exigé** : On vous demande de payer des frais pour débloquer la livraison de votre colis.

### COMMENT SE PROTÉGER ?

- ✓ **VÉRIFIEZ L'EXPÉDITEUR** : Soyez très vigilant face aux messages provenant de numéros inconnus ou d'adresses e-mail suspectes.
- ✓ **NE CLIQUEZ PAS SUR LES LIENS SUSPECTS** : N'utilisez pas les liens fournis dans les messages. Accédez au suivi de votre colis en saisissant l'adresse du site officiel du transporteur dans votre navigateur.
- ✓ **NE COMMUNIQUEZ JAMAIS VOS INFORMATIONS PERSONNELLES** : Les entreprises de livraison ne vous demanderont jamais vos informations bancaires par SMS ou par e-mail.
- ✓ **SIGNEZ LES ARNAQUES** : Signalez tout message (mail) ou site douteux à [www.signal-spam.fr](http://www.signal-spam.fr) S'il s'agit d'un SMS, signalez-le sur la plateforme [www.33700.fr](http://www.33700.fr) ou par SMS au 33 700 (service gratuit). Ces services feront bloquer l'émetteur du message.

### SI VOUS ÊTES VICTIME ?

- ✓ **Faites opposition immédiatement** : Si vous avez partagé vos informations de paiement ou si vous remarquez des débits non autorisés, agissez immédiatement en faisant opposition auprès de votre banque ou organisme financier.
- ✓ **Si vous avez communiqué un mot de passe** : Changez-le immédiatement sur tous les comptes où il est utilisé. Choisissez un mot de passe fort et unique pour chaque compte.
- ✓ **Déposez plainte** : à la brigade de gendarmerie, au commissariat de police ou par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.